

juillet 1965

GRUPEMENT pour la DEFENSE des EXPROPRIES  
et la  
RECONSTRUCTION des PROPRIETES FAMILIALES.

Comité de liaison des Associations de Défense

BULLETIN d' INFORMATION  
§ ----- §

La période des vacances est commencée. Nous désirons informer ceux qui ne sont pas encore partis ou qui sont revenus de l'évolution des problèmes d'expropriation et de reconstruction. En septembre nous organiserons une importante réunion d'information.

I - Les projets d'aménagements divers et leurs conséquences

Les travaux sur le territoire de l'Aménagement de la Défense avancent lentement. Les expropriations consécutives se poursuivent peu à peu. Les prochaines victimes seront notamment celles devant céder la place pour la gare du Métro R.E.R., les immeubles pour la Garde Mobile et l'élargissement de certaines voies.

La voie rapide de doublement de l'autoroute A.14 (ex Voie Triomphale) qui devait passer entre le cimetière de Nanterre et l'école Balzac et sur les maisons de propriétaires déjà une fois expropriés, va probablement suivre un autre tracé, coupant les rues Pascal, du Sergent Bobillot, Victor-Hugo et de Courbevoie pour aller rejoindre la rue Sadi-Carnot au carrefour Joliot-Curie, puis se diriger vers les ponts de Suresnes et de Puteaux. C'est une catastrophe pour des quartiers jusqu'alors sans inquiétude et en dehors du territoire de l'E.P.A.P. Une nouvelle enquête d'utilité publique devra être faite. Préparons-nous à une nouvelle bataille: Nous étions contre le premier projet, nous sommes contre le second.

II - R e c c n s t r u c t i o n

1°. Lotissement pour maisons individuelles de propriétaires expropriés.

La ville de Nanterre va bientôt être en mesure de céder les terrains du lotissement prévu entre les rues de la République et de Sartrouville. Nous demanderons cette semaine à Mr. le Maire quel est le prix de vente fixé. Les expropriés intéressés pourront prendre contact avec nous-mêmes et avec les Services Municipaux à ce sujet.

L'E.P.A.D refuse toujours de fournir des terrains pour la reconstruction individuelle.

2°. Immeubles en copropriétés

L'E.P.A.D. semble toujours vouloir aider cette façon de reconstruire. Par suite de modifications aux plans d'aménagement, le terrain prévu à l'angle des rues de Bezons et Ampère pour l'immeuble EXPRO DEF III n'est plus disponible. Un autre emplacement va être désigné sous peu, probablement sur le Boulevard du Général Leclerc ou la rue Paul-Morin.

Les candidatures déjà déposées par des expropriés sur le premier projet sont reportées sur le deuxième. Nous tiendrons ces personnes au courant de la mise au point de celui-ci. Nous pouvons toujours enregistrer de nouvelles demandes.

EXPRO DEF II progresse normalement. (Tous les appartements sont souscrits).

Les expropriés nouveaux propriétaires d'EXPRO DEF I s'y installent avec joie.

Bonnes vacances et à bientôt,

Le Président.

CORRESPONDANCE et PERMANENCE: " La Petite Taverne "  
26, avenue du Président-Wilson - PUTEAUX  
le. vendredi de 18 à 20 h. sauf en août.

